

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 30 avril 2024, à 19 h 00, à la bibliothèque du Centre de carrières St. Pius X, 9955, avenue Papineau, à Montréal.

Commissaires présents :

M. Joe Ortona, président
M. Mario Benvolante, commissaire
M. Agostino Cannavino, commissaire – via TEAMS
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire
M. Jamie Fabian, commissaire
M^{me} Rosemarie Federico, commissaire parent
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Ellie Israel, commissaire
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire parent
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires non présents :

M. James Kromida, vice-président (Excusé)

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur, ouest
M^{me} Darlene Kehyayan, directrice de secteur, est
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur, SEAFP
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^{me} Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs
M^e Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques
M. Bob Thomas, Services des technologies de l'information
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M^{me} Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Angela Vaudry, directrice adjointe, Ressources humaines
M. Mauro Zampini, directeur adjoint, Services éducatifs
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Le président souligne que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtià:ke, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Célébrons les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations, écoutons et amplifions la voix des peuples autochtones et nouons des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Nomination de Maëva Robillard à titre d'Élève du mois</u></p> <p>L'élève du mois d'avril est Maëva Robillard de l'école Edward Murphy.</p> <p>Maëva Robillard, élève de 5^e année à l'école Edward Murphy, est une athlète et une élève déterminée. Membre de l'équipe provinciale au Club Rythmi Gym, Maëva a commencé à prendre des cours de gymnastique artistique dès l'âge de 2 ans. À 11 ans, elle est passée à la gymnastique rythmique, où elle espère continuer à participer à diverses compétitions de gymnastique en mettant l'accent sur ses compétences en matière de performance. Preuve de son entraînement assidu et de son succès, Maëva a été sélectionnée pour représenter le Québec lors de la compétition de gymnastique Trillium qui s'est déroulée à Toronto plus tôt cet hiver. À l'école, Maëva est également reconnue pour son grand esprit de concentration et sa détermination. Elle est une élève coopérative et toujours disposée à aider les autres. Elle participe pleinement aux activités de l'école et incarne fièrement les valeurs de l'école Edward Murphy. Félicitations Maëva!</p>
3.	<p><u>Présentation du premier Prix d'excellence CSEM pour l'ensemble des réalisations</u></p> <p>Le tout premier Prix d'excellence de la CSEM pour l'ensemble des réalisations est décerné à Bernard Praw, enseignant de profession. Il a entamé sa carrière à l'école secondaire du comté de Chambly, à Saint-Lambert, où il a enseigné les mathématiques de même que l'enseignement moral et religieux, avant de devenir conseiller d'orientation. Parallèlement, il était vice-président du syndicat local des enseignants. Il a été responsable du Département de mathématiques pendant plusieurs années jusqu'à ce qu'il devienne directeur d'école en 2000, poste qu'il a occupé jusqu'à son départ à la retraite en 2005. Au sein de l'ancienne Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CEPGM), puis de la CSEM, M. Praw a siégé aux conseils d'établissement de l'école primaire Gardenview et de l'école secondaire Sir Winston Churchill (aujourd'hui LaurenHill). Il a présidé le comité central de parents et est devenu commissaire parent. En 1998, il a été élu au conseil des commissaires lors de la création de la CSEM, représentant la circonscription de Saint-Laurent. Après s'être retiré en 2014, il a été candidat à une élection partielle dans Côte Saint-Luc–Hampstead un an plus tard, à la suite du décès de Syd Wise. M. Praw et son épouse Annie ont trois fils qui ont tous fréquenté des écoles de la CSEM.</p>
4.	<p><u>Cérémonie de reconnaissance des bénévoles</u></p> <p>À l'occasion de la Semaine nationale de l'action bénévole, la CSEM a le plaisir de présenter les bénévoles émérites, Vanessa Chimienti et Mariasabrina Mangione de l'Académie John Caboto ainsi que Samantha Patel de l'école Merton de Côte Saint-Luc.</p>

5.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Consultation des conseils d'établissement quant à la demande d'autorisation d'appel concernant la loi 21 ➤ Conférence prévue à l'automne
6.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté avec le retrait du point 15.2 intitulé <i>Enseignants (permanents) affectés à la suppléance régulière en raison de surplus – 2024-2025</i> et du point 15.3 intitulé <i>Enseignants mis en disponibilité (permanents) en raison de surplus – 2024-2025</i>, et que le point 18.8 intitulé <i>Rapports des comités – EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)</i> soit déplacé au point 6A, après le point Adoption de l'ordre du jour.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. M. Benvolato absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-04-30-6</u></p> <p><u>6A. Rapports des comités – EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)</u></p> <p>M. Ortona a présenté deux élèves membres de l'EMSAC, qui ont demandé à lire une lettre qu'ils ont rédigée et acheminée au premier ministre du Québec, M. François Legault; au ministre de la Justice, M. Simon Jolin-Barrette; et au ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, concernant leur point de vue par rapport à la loi 21. Après avoir lu la lettre, en français et en anglais, les deux élèves membres de l'EMSAC ont été félicités par M. Ortona, M. Katalifos et M. Lalla.</p> <p>Point présenté par l'observateur, M. Joseph Lalla :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les membres de l'EMSAC ont été informés que la CSEM a décidé de porter en appel, auprès de la Cour suprême du Canada, la récente décision concernant la loi 21. Le comité a également visionné deux courtes vidéos sur la contestation. Un sous-comité a été formé, comprenant les deux élèves présents à cette réunion qui ont lu leur lettre, afin de rédiger une déclaration sur la loi 21. Une brève discussion a suivi sur la meilleure façon de l'acheminer pour qu'elle ait un impact important. ➤ Plusieurs écoles ont planifié ou déjà organisé des événements, y compris des ventes de pâtisseries et des journées sans uniforme dans le but d'amasser des fonds au profit de l'initiative <i>Strike out cancer</i> proposée à l'EMSAC par un ancien élève de la CSEM. ➤ Diverses méthodes visant à promouvoir l'EMSAC ont également été abordées, tels que les médias sociaux, la mise à jour de la section EMSAC sur le site Web de la CSEM, et d'autres outils de promotion. Des exemplaires du journal <i>EMSB Express</i> ont également été distribués aux élèves comme autre moyen pour faire la promotion de l'EMSAC auprès de ses parties prenantes. ➤ Des représentants des élèves ont fait le point sur ce qui se fait dans leur école, notamment des journées d'activités, des représentations théâtrales, des visites d'anciens élèves, des excursions d'un jour et des pièces de théâtre organisées par l'école. ➤ Enfin, l'EMSAC a transmis aux différents ministres la déclaration qui a été lue plus tôt au cours de la présente réunion et a mis en copie l'équipe de direction de la CSEM, le président ainsi que M. Lalla.
	<p>M. Mario Benvolato se joint de nouveau à la réunion.</p>
7.	<p><u>Adoption du procès-verbal</u></p> <p><u>7.1 Réunion ordinaire du conseil du 26 mars 2024</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 26 mars 2024 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-04-30-7.1</u></p>

8.	<p><u>Affaires relevant du procès-verbal</u></p> <p>Aucune affaire découlant du procès-verbal</p>
9.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. Ortona a assisté au défilé de mode présenté à l'Académie Leonardo Da Vinci, où des fonds ont été recueillis au profit de l'Institut neurologique de Montréal. Ce fut un événement exceptionnel auquel le directeur général et les deux directions générales adjointes ont également pris part. L'Académie Leonardo Da Vinci a amassé plus de 20 000 \$. Les jeunes ont eu beaucoup de plaisir à jouer des instruments, à démontrer leurs talents et à défiler sur la passerelle dans de beaux vêtements. Nous sommes très fiers de tout le travail accompli. ➤ L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a rédigé une lettre à la ministre des Finances, Chrystia Freeland, concernant la politique alimentaire pancanadienne. L'ACSAQ a reçu une réponse très positive et espère qu'il en sera tenu compte dans le prochain budget. ➤ Le conseil des commissaires a approuvé de demander à la Cour suprême du Canada d'entendre l'appel concernant la loi 21. ➤ M. Ortona a assisté au concert printanier de l'école Willingdon, au cours duquel les enfants ont exposé leurs talents en chantant ou en jouant d'un instrument. Ce fut un très bel événement et les parents étaient heureux de voir leurs enfants chanter pour le plaisir de tous. ➤ M. Ortona a été invité par le président du conseil d'établissement de l'école Westmount Park à venir présenter les contestations judiciaires de la CSEM. M. Ortona a exposé en détail les raisons pour lesquelles les recours ont été lancés contre les lois 40, 21 et 96, les jugements rendus ainsi que l'avancement de chaque recours. Les parents ont posé des questions et se sont dit reconnaissants pour cette présentation.
	<p>M. Mario Benvolato quitte la réunion.</p>
10.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans le cadre de la Journée nationale des directions d'école, le 1^{er} mai, M^{me} Maria Caldarella, directrice de l'école secondaire L.I.N.K.S., sera honorée à la suite de sa nomination pour le prix de l'Association canadienne des directeurs d'école. Son leadership lui a valu l'admiration du personnel, des élèves ainsi que des parents de l'école secondaire L.I.N.K.S., qui dessert une population ayant des besoins particuliers. Au nom de la grande famille de la CSEM, nous adressons nos félicitations à M^{me} Caldarella. ➤ La Commission scolaire English-Montréal (CSEM) continue d'afficher le taux de diplomation le plus élevé de la province selon les plus récentes statistiques du MEQ en 2022, avec un taux remarquable de 92,7 %, ce qui représente une légère hausse par rapport au taux de 91,6 % en 2021. Bien que la majorité des élèves obtiennent leur diplôme au bout de cinq ans, il convient de noter que le Ministère autorise le suivi de chaque cohorte pendant deux années supplémentaires afin de s'assurer que les élèves ont toutes les chances d'obtenir un diplôme. À l'heure actuelle, notre cohorte de six ans affiche un excellent taux de réussite de 94,8 %. Le taux de réussite à l'échelle de la province, qui tient compte à la fois des résultats des écoles publiques et privées, atteint 84,1 %, soit une moyenne de 81,6 % dans le réseau public et de 94 % au privé. Tous ceux et celles qui œuvrent dans nos écoles méritent d'être chaleureusement remerciés pour leur travail acharné et félicités pour les taux de réussite enviables affichés par notre commission scolaire. ➤ L'ancien député libéral et ministre David Heurtel a rendu visite récemment aux élèves du English Montreal Student Advisory Committee (EMSAC) lors de leur réunion mensuelle à l'école F.A.C.E. Monsieur Heurtel a tenu une vaste discussion sur les enjeux locaux et provinciaux, tout en encourageant les élèves à poursuivre leur engagement au sein de la gouvernance étudiante et à continuer à s'impliquer même après leurs études.

- Un certain nombre d'écoles de la CSEM ont participé à un excellent webinaire « Champions pour la vie » mettant en vedette le défenseur des Canadiens de Montréal, Mike Matheson, et ayant pour thème la persévérance. Par ailleurs, le défenseur des Canadiens de Montréal, Jordan Harris, a rendu visite à l'école primaire Westmount Park où il a répondu aux questions des élèves, joué une partie de hockey en salle, signé de nombreux autographes et s'est laissé prendre en photo avec nos élèves.
- Le directeur général des Alouettes de Montréal, Danny Maciocia, est retourné à son ancienne école secondaire, Laurier Macdonald, le 3 avril, avec la Coupe Grey.
- Le personnel et les élèves de l'école primaire Edinburg ont été ravis d'accueillir Jordyn Sugar, une ancienne élève venue leur rendre visite. Étoile montante de la musique pop, elle a parlé de sa carrière, interprété deux chansons, signé une foule d'autographes et joué de la batterie, tout en participant à une opération de nettoyage pour le Jour de la terre et en jouant au basketball dans la cour de l'école. Le mois prochain, Jordyn se rendra à l'école primaire Willingdon.
- La chorale de la CSEM présentera son Concert gala annuel du printemps le 4 mai prochain à 19 h 30 à la salle Oscar Peterson. Les billets sont en vente au prix de 20 \$ pour les adultes, 15 \$ pour les étudiants et 10 \$ pour les enfants. Pour réserver, veuillez contacter la CSEM au 514 483-7200, poste 7234.
- La CSEM a accueilli le 20 avril la première édition du *Canadian Affiliate Bowl of the Future Problem-Solving Program International* au campus junior de l'Académie Lauren Hill. Au cours des derniers mois, un grand nombre d'élèves dans plusieurs écoles de la CSEM ont travaillé sans relâche et avec diligence en prenant part à des programmes d'enrichissement axés sur de grands enjeux mondiaux. Nous avons aussi embauché une professionnelle de l'éducation pour agir à titre d'agente de développement en vue d'apporter un soutien aux élèves autochtones. D^{re} Jenna Marquez est entrée en fonction en janvier sous la direction des Services aux élèves.
- La communauté de l'école primaire Roslyn s'est réunie le 12 avril pour rendre hommage à Eddy Nolan, qui a marqué des milliers d'élèves par son dévouement à la Fondation Terry Fox, alors qu'il travaillait comme concierge à la CSEM. M. Nolan, qui a travaillé à l'école Roslyn pendant 13 ans, a été le fer de lance de la course annuelle Terry Fox de l'école à l'automne et a permis de récolter environ 250 000 \$. Bien qu'il ait travaillé dans d'autres écoles de la CSEM au cours de sa carrière, il a toujours éprouvé un lien étroit avec l'école Roslyn, revenant à l'automne pour brandir le drapeau de Terry Fox et diffuser son message d'espoir. Parents et élèves ont rendu hommage à M. Nolan en organisant une marche et une course symbolique, à partir de la cour de l'école et tout autour de l'établissement. M. Nolan, qui luttait contre un cancer de la gorge, a demandé de recevoir l'aide médicale à mourir, le jour même du 44^e anniversaire du début du Marathon de l'espoir de Terry Fox. Nous offrons nos sincères condoléances à sa famille.
- Enfin, le nouveau blogue des SEAFP propose un article sur le programme de mathématiques du Centre d'éducation des adultes John F. Kennedy. L'article a été rédigé par Terry Haig, journaliste chevronné. Les élèves du programme de mathématiques du Centre d'éducation des adultes JFK font partie d'une communauté qui compte quelque 600 élèves, inscrits aux cours du soir et de jour, à différents niveaux. Les élèves souhaitant obtenir un diplôme d'études secondaires sont généralement divisés en trois groupes : les immigrants, les apprenants non traditionnels et les élèves souhaitant améliorer leurs connaissances. Nous félicitons le Centre pour cette initiative et meilleurs vœux de succès aux élèves.

11. In Memoriam

11.1 Hommage en avril 2024

ATTENDU QUE la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel;

ATTENDU QUE la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de :

Susyn Borer, directrice d'école à la retraite, CEPGM
 Marian Burke, enseignante à la retraite, école secondaire Lester B. Pearson
 Tina Carola, enseignante, Collège Vincent Massey
 Karen Hulme, enseignante à la retraite, Centre Mackay

	<p>Eddy Nolan, concierge à la retraite, école Roslyn Roberto Ricco, concierge surnuméraire, Académie Royal West</p> <p>et qu'un message de condoléances soit adressé aux familles endeuillées.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. M. Bontrovato absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-04-30-11.1</u></p>
12.	<p><u>Demande au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour la reconduction du programme Sport-études – École secondaire Lester B. Pearson</u></p> <p>ATTENDU QUE le conseil des commissaires a approuvé la mise en œuvre d'un programme Sports-études lors de sa réunion du 30 mai 2001 (résolution n° 01-05-30-8.2);</p> <p>ATTENDU QUE le conseil des commissaires a approuvé la mise en œuvre du programme Sports-études à l'école secondaire Lester B. Pearson à partir de 2002-2003, lors de sa réunion du 13 octobre 2001 (résolution n° 01-10-30-9);</p> <p>ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) exige que l'entente soit renouvelée tous les quatre (4) ans;</p> <p>ATTENDU QUE l'entente actuelle vient à échéance le 30 juin 2024;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'approbation soit donnée pour le maintien du programme Sports-études à l'école secondaire Lester B. Pearson jusqu'au 30 juin 2028.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. M. Bontrovato absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-04-30-12</u></p>
13.	<p><u>Proposition des calendriers des réunions – 2024-2025</u></p> <p><u>13.1 Projet de Règlement n° 1 (2024) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la Commission scolaire English-Montréal</u></p> <p>ATTENDU QUE l'article 162 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> stipule que le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses réunions ordinaires;</p> <p>ATTENDU QU'en vertu de l'article 392 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, un avis public doit être donné au moins 30 jours avant l'adoption du règlement;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ELLIE ISRAEL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le projet de Règlement n° 1 (2024) fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2024-2025 soit approuvé; b) l'approbation finale du Règlement n° 1 (2024) soit accordée lors de la réunion ordinaire de la commission scolaire qui se tiendra le 18 juin 2024. <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. M. Bontrovato absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-04-30-13.1</u></p>
	<p>M. Joseph Lalla quitte la réunion.</p>
	<p><u>13.2 Projet de Règlement n° 4 (2024) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal</u></p> <p>ATTENDU QUE l'article 162 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> stipule que les réunions régulières du comité exécutif doivent être fixées par règlement;</p>

ATTENDU QU'en vertu de l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public doit être donné au moins 30 jours avant l'adoption du règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :

- a) le projet de Règlement n° 4 (2024) fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2024-2025 soit approuvé;
- b) l'approbation finale du Règlement n° 4 (2024) soit accordée lors de la réunion ordinaire de la commission scolaire qui se tiendra le 18 juin 2024.

Vote : 12-0-0. Motion adoptée. (M. M. Benvato et M. J. Lalla absents lors du vote)

Résolution n° 24-04-30-13.2

14. Suite à la consultation

14.1 Adoption de la nouvelle politique ES-19 – Passage des élèves d'un cycle à l'autre et abrogation de la politique PS-17 – Passage – Suite à la consultation

ATTENDU QUE des efforts de collaboration ont été déployés pour veiller à ce que la nouvelle politique ES-19 – Passage des élèves d'un cycle à l'autre soit en harmonie avec la diversité culturelle et linguistique du contexte éducatif québécois;

ATTENDU QUE la Politique PS-17 – Passage est devenue obsolète en raison des changements dans la législation en matière d'éducation et les meilleures pratiques, et qu'il est donc nécessaire de l'abroger;

ATTENDU QUE le 26 mars 2024, le conseil des commissaires a adopté la résolution n° 24-03-26-12.1 et la résolution n° 24-03-26-12.2 dans le but de transmettre, aux fins de consultation, la Politique ES-19 – Passage des élèves d'un cycle à l'autre ainsi que l'abrogation de la Politique PS-17 – Passage, aux groupes suivants :

1. Comité consultatif de gestion centrale (CCGC);
2. Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);

ATTENDU QUE les commentaires formulés par les parties consultées ont été pris en compte;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil des commissaires approuve la nouvelle Politique ES-19 – Passage des élèves d'un cycle à l'autre et l'abrogation de la Politique PS-17 – Passage, telles que soumises lors de la réunion, et ce, avec prise d'effet immédiate.

Vote : 12-0-0. Motion adoptée. (M. M. Benvato et M. J. Lalla absents lors du vote)

Résolution n° 24-04-30-14.1

14.2 Abrogation de la politique SS-4 – Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA) – Suite à la consultation

ATTENDU QUE la Politique SS-4 – Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA) a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal le 22 juin 1988, conformément à la résolution n° 88-06-22-7.1;

ATTENDU QUE le 27 février 2024, la commission scolaire a adopté la résolution n° 24-02-27-11.1 voulant que la proposition d'abrogation de la Politique SS-4 soit transmise, aux fins de consultation, aux groupes suivants :

- Comité consultatif de gestion centrale – Comité de répartition des ressources (CCGC-CRR);
- Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);

ATTENDU QUE les commentaires formulés par les parties consultées ont été pris en compte;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil des commissaires approuve l'abrogation de la Politique SS-4 – Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA), telle que soumise lors de la réunion, et ce, avec prise d'effet immédiate.

Vote : 12-0-0. Motion adoptée. (M. M. Benvato et M. J. Lalla absents lors du vote)

Résolution n° 24-04-30-14.2

M. Joseph Lalla se joint de nouveau à la réunion.

14.3 Abrogation de la politique SS-6 – Mauvais traitements infligés aux enfants– Suite à la consultation

ATTENDU QUE la Politique SS-6 – Mauvais traitements infligés aux enfants a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal la dernière fois le 23 septembre 1992, conformément aux résolutions n^{os} 86-12-17-8.3, 90-06-27.9.1 et 92-09-23-7.1;

ATTENDU QUE le 27 février 2024, la commission scolaire a adopté la résolution n° 24-02-27-11.2 voulant que la proposition d'abrogation de la Politique SS-6 soit transmise, aux fins de consultation, aux groupes suivants :

- Comité consultatif de gestion centrale – Comité de répartition des ressources (CCGC-CRR);
- Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);

ATTENDU QUE les commentaires formulés par les parties consultées ont été pris en compte;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil des commissaires approuve l'abrogation de la Politique SS-6 – Mauvais traitements infligés aux enfants, telle que soumise lors de la réunion, et ce, avec prise d'effet immédiate.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. M. Benvato absent lors du vote)

Résolution n° 24-04-30-14.3

14.4 Abrogation de la politique SS-8 – Services de l'équipe de soutien en cas d'incidents traumatiques – Suite à la consultation

ATTENDU QUE la Politique SS-8 – Services de l'équipe de soutien en cas d'incidents traumatiques a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal le 20 juin 2000, conformément à la résolution n° 00-06-20-9.3;

ATTENDU QUE le 27 février 2024, la commission scolaire a adopté la résolution n° 24-02-27-11.3 voulant que la proposition d'abrogation de la Politique SS-8 soit transmise, aux fins de consultation, aux groupes suivants :

- Comité consultatif de gestion centrale – Comité de répartition des ressources (CCGC-CRR);
- Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);

ATTENDU QUE les commentaires formulés par les parties consultées ont été pris en compte;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL TATONE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil des commissaires approuve l'abrogation de la Politique SS-8 – Services de l'équipe de soutien en cas d'incidents traumatiques, telle que soumise lors de la réunion, et ce, avec prise d'effet immédiate.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. M. Benvato absent lors du vote)

Résolution n° 24-04-30-14.4

14.5 Abrogation de la politique SS-9 – Contrôle de l'absentéisme – Suite à la consultation

ATTENDU QUE la Politique SS-9 – Contrôle de l'absentéisme a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal le 26 mars 1986, conformément à la résolution n° 88-06-22-7.1;

ATTENDU QUE le 27 février 2024, la commission scolaire a approuvé la résolution n° 24-02-27-11.4 voulant que la proposition d'abrogation de la Politique SS-9 soit transmise, aux fins de consultation, aux groupes suivants :

- Comité consultatif de gestion centrale – Comité de répartition des ressources (CCGC-CRR);
- Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);

ATTENDU QUE les commentaires formulés par les parties consultées ont été pris en compte;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil des commissaires approuve l'abrogation de la Politique SS-9 – Contrôle de l'absentéisme, telle que soumise lors de la réunion, et ce, avec prise d'effet immédiate.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. M. Benvato absent lors du vote)

Résolution n° 24-04-30-14.5

15. Changements au niveau du personnel enseignant – 2024-2025

15.1 Non-réengagement d'enseignants (non permanents) en raison de surplus – 2024-2025

ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal a un surplus de quatre enseignantes dans la catégorie 101 – Formation générale en anglais au primaire, une enseignante dans la catégorie 104 – Éducation physique au primaire, deux enseignantes dans la catégorie 120 – *English Language Arts* au secondaire, et un enseignant dans la catégorie 125 – Arts plastiques au secondaire;

ATTENDU QU'en conformité avec le processus décrit à la clause 5-3.00, paragraphe B, de la convention collective du personnel enseignant, une liste d'enseignants a été préétablie;

ATTENDU QUE les huit enseignants susmentionnés n'ont pas obtenu leur permanence en vertu de la clause 5-3.03 de ladite convention collective;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE, conformément aux conditions établies aux clauses 5-3.16, 5-3.19, 5-3.21, 5-3.22 et 5-3.23 de la convention collective du personnel enseignant 2020-2023, la Commission scolaire English-Montréal procède à la résiliation du contrat d'emploi des huit enseignants non permanents suivants pour des raisons de surplus à compter du 1^{er} juillet 2024 :

<u>Nom</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Ancienneté</u>
Sarah Turgel	101	05-136
Caroline Gifuni	101	05-122
Jenna Garizzi	101	04-170
Stephanie Sorella	101	04-040
Stefanie Karaminas	104	06-040
Melissa Spensieri	120	06-147
Julia Contenta	120	06-036
Matthew Thomson	125	03-045

Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. M. Benvato absent lors du vote)

Résolution n° 24-04-30-15.1

	<p>15.1. <u>Enseignants (permanents) affectés à la suppléance régulière en raison de surplus – 2024-2025</u></p> <p>Ce point a été supprimé.</p> <p>15.2. <u>Enseignants mis en disponibilité (permanents) en raison de surplus – 2024-2025</u></p> <p>Ce point a été supprimé.</p>
16.	<p><u>Projet d'organigramme administratif révisé de la CSEM 2024-2025 – Pour consultation</u></p> <p>ATTENDU QUE le Service des ressources humaines a présenté les propositions de dotation en personnel pour 2024-2025 lors de la réunion du comité élargi des ressources humaines qui s'est tenue le 10 avril 2024;</p> <p>ATTENDU QUE les propositions de dotation en personnel citées ci-dessous comportaient des ajouts permanents proposés au plan de dotation du personnel cadre, entraînant une révision de l'organigramme administratif de la CSEM pour 2024-2025;</p> <p>ATTENDU QUE la proposition d'ajouter, au plan de dotation, un poste de gestionnaire de classe 3 – Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a été présentée au comité élargi des ressources humaines;</p> <p>ATTENDU QUE la proposition d'ajouter, au plan de dotation du personnel cadre, deux postes de gestionnaire de classe 5, soit (1) gestionnaire de classe 5 – Organisation scolaire, Inscriptions et (1) gestionnaire de classe 5 – Organisation scolaire, Admissibilité/élèves internationaux a été présentée au comité élargi des ressources humaines;</p> <p>ATTENDU QUE la proposition d'ajouter, au plan de dotation du personnel cadre, un poste de coordonnateur de classe 7 – Services des technologies de l'information, Applications et développement a été présentée au comité élargi des ressources humaines;</p> <p>ATTENDU QUE la proposition d'ajouter, au plan de dotation, un poste de gestionnaire de classe 5 – Ressources matérielles, Gestion de projet a été présentée au comité élargi des ressources humaines;</p> <p>ATTENDU QUE les propositions susmentionnées doivent être transmises aux fins de consultation officielle aux groupes suivants : <i>le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC/CRR), l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM), l'Association of Education Montreal Board Administrators (AEMBA), l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);</i></p> <p>ATTENDU QUE la date de fin de la consultation auprès des comités et associations susmentionnés sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les révisions proposées à l'organigramme administratif de la CSEM pour 2024-2025 soient transmises, aux fins de consultation, au <i>comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC/CRR), à l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM), à l'Association of Education Montreal Board Administrators (AEMBA), à l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM),</i> et que les résultats de la consultation soient acheminés à Nathalie Lauzière, secrétaire générale de la CSEM, au plus tard le 30 mai 2024, conformément à la documentation soumise lors de la réunion.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. M. Bentrovato absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-04-30-16</u></p>
	<p>M. Mario Bentrovato se joint de nouveau à la réunion.</p>

17. Examen de la stratégie juridique relative au jugement récent rendu par la Cour

ATTENDU QUE le 8 février 2020, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 40, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, qui prévoyait la transformation des commissions scolaires anglophones en centres de services scolaires anglophones à compter de novembre 2020;

ATTENDU QUE l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et les neuf commissions scolaires anglophones, dont la Commission scolaire English-Montréal, ont contesté la validité de la loi 40 en invoquant la violation du droit de la communauté d'expression anglaise de gérer et de contrôler ses établissements d'enseignement, garanti par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*;

ATTENDU QUE le 10 août 2020, la Cour supérieure du Québec a accordé un sursis de l'application de la loi 40 à l'ensemble des commissions scolaires anglophones, sursis qui a ensuite été confirmé par la Cour d'appel;

ATTENDU QUE le gouvernement a édicté le *Règlement concernant l'application aux centres de services scolaires anglophones de dispositions de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, lequel empêche l'entrée en vigueur de la loi 40 dans le secteur anglophone;

ATTENDU QUE le 2 août 2023, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles plusieurs dispositions de la loi 40, l'affaire étant maintenant devant la Cour d'appel du Québec;

ATTENDU QUE, par conséquent, les commissions scolaires anglophones ne sont jamais devenues des centres de services scolaires;

ATTENDU QUE le 1^{er} juin 2022, la Commission scolaire English-Montréal a entamé des procédures judiciaires visant à contester certaines dispositions du projet de loi 96, *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, en invoquant notamment la violation du droit de la communauté anglophone de gérer et de contrôler ses établissements d'enseignement, en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*;

ATTENDU QUE certains amendements à la *Charte de la langue française* entrés en vigueur le 1^{er} juin 2023, et qui ne s'appliquent qu'aux « centres de services scolaires », exigent l'usage exclusif du français;

ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal a demandé une déclaration selon laquelle certaines dispositions de la *Charte de la langue française* ne lui sont pas applicables parce qu'elle n'est pas un centre de services scolaire, et un sursis d'application de certaines dispositions;

ATTENDU QUE le 10 avril 2024, la Cour supérieure a rendu un jugement final concluant que les commissions scolaires anglophones sont des « centres de services scolaires » à certaines fins et qu'elles sont donc assujetties à certaines dispositions de la *Charte de la langue française* exigeant l'usage exclusif du français, et ordonnant la suspension de certaines dispositions de la loi 96;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR TONY SPERANZA ET RÉSOLU QUE le conseil des commissaires de la CSEM donne mandat au cabinet d'avocats Power Law de déposer, en son nom, un appel à la Cour d'appel du Québec du jugement de la Cour supérieure du 10 avril 2024 en ce qui concerne la question de « centre de services scolaire ».

Vote : 13-1-0. Motion adoptée. (M. A. Cannavino a voté contre)

Résolution n° 24-04-30-17

18. Rapports des comités

18.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)

Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Rosemarie Federico :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport.

18.2 Comité consultatif de transport et sécurité

Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :

- Le comité a discuté de la demande de services de la STM pour l'école secondaire Rosemont. Une date doit être fixée pour une rencontre avec la nouvelle direction de l'école secondaire Rosemont, le directeur de la planification et du développement à la STM, M. Mercuri, des cadres supérieurs de la CSEM, ainsi que des membres du conseil d'établissement de l'école secondaire Rosemont.
- Une mise à jour a aussi été présentée concernant l'application M-Transport. Sa mise en œuvre s'est avérée difficile à la suite de la grève dans le transport scolaire. Toutefois la CSEM continuera à utiliser la plateforme avec les écoles où l'application est déjà en place. Elle poursuivra également l'implantation l'an prochain auprès des écoles où l'application aurait dû avoir été mise en place cette année. Cette application nécessite la formation de toutes les parties de même que le déploiement de la technologie requise, qui reprendra au début de l'année prochaine.
- Le comité a également reçu une communication de la part d'Autobus Séguin. Le gouvernement du Québec encourage l'utilisation de véhicules électriques et Autobus Séguin souhaite que sa flotte soit entièrement électrifiée d'ici 2030, ce qui comprend aussi ses minibus. La plupart des autobus utilisés par Autobus Séguin sur le territoire de notre commission scolaire sont des minibus, et l'entreprise a informé la commission scolaire que les minibus électriques présentent trois enjeux :
 - Premièrement, il n'y a pas de minibus électriques sur le marché à l'heure actuelle. Les constructeurs de véhicules électriques se sont concentrés sur la production d'autobus de taille standard plutôt que de minibus.
 - Deuxièmement, certains modèles de minibus électriques sur le marché n'ont pas l'autonomie nécessaire pour couvrir certains trajets actuels le matin et l'après-midi.
 - Enfin, la loi en vigueur stipule que tous les autobus ne peuvent être utilisés que pour une durée maximale de 12 ans. Par conséquent, les sociétés de transport souhaiteraient acquérir de nouveaux minibus électriques, mais il n'y en a pas sur le marché. Autobus Séguin craint ne pas pouvoir, bientôt, remplacer ses autobus qui ont 12 ans d'utilisation.

Autobus Séguin a pu s'adapter grâce à la taille de sa flotte, mais l'entreprise nous a prévenus qu'elle approchait de sa capacité. Elle nous a assurés qu'elle travaillait avec diligence sur cette question.

- Le comité a été informé que le deuxième chèque d'indemnisation pour la grève des chauffeurs d'autobus de Transco a été distribué au cours de la semaine du 24 avril. Le montant de l'indemnisation s'élevait à 7 \$ par jour de grève, du 1^{er} février au 1^{er} mars, à l'exception des journées pédagogiques et de la semaine de relâche.
- Le comité a également été informé que les allocations de 180 \$ pour la carte CAM seront distribuées prochainement. Les chèques seront remis aux familles dont les enfants au secondaire habitent à plus de 2,4 km de l'école, résident sur le territoire de la CSEM et fréquentent physiquement nos écoles.
- La CSEM a fait savoir aux écoles qui ne font pas partie de son réseau qu'elle continuera à offrir des services de transport à un nombre limité de leurs élèves. Il s'agit des écoles À pas de géant, Yaldei, le Sommet et Vanguard.

18.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Maria Corsi :

- Lors de sa dernière réunion, tenue le 4 avril, le comité a accueilli Lisa Lorenzetti de Alloprof, qui a donné un aperçu des services, des ressources, des outils et des contenus que l'on peut trouver sur le site Web Alloprof.
- Le comité a également accueilli M^{me} Sanalidro qui a présenté un survol du nouveau projet de Politique ES-19 – *Passage des élèves d'un niveau à l'autre*, en remplacement de la politique PS-17. Les délégués ont discuté du nouveau projet de politique et voté en faveur d'une recommandation selon laquelle toutes les parties prenantes doivent être identifiées, incluant les parents, dans les définitions et principes directeurs. Le comité a aussi voté pour l'abrogation de la politique obsolète PS-17.

- Le comité a discuté du nouveau tableau de bord de l'éducation du ministère de l'Éducation et des commentaires des ministres sur l'utilisation du tableau de bord pour classer les écoles publiques. Le comité de parents est préoccupé par les conséquences du classement des écoles et a décidé d'obtenir plus d'informations par l'entremise de l'ACPA avant de prendre position sur la question.

18.4 Comité de gouvernance et d'éthique

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Aucune réunion n'a eu lieu depuis le dernier rapport.

18.5 Comité de vérification

Point présenté par le vice-président du comité, M. Tony Speranza :

- Le comité a examiné les mises à jour du rapport 2022-2023 des vérificateurs sur les contrôles internes. Concernant les technologies de l'information (TI), le comité de vérification a passé en revue chaque observation et a reçu les niveaux de risque et les plans d'action de la direction. Par exemple, au cours des dernières années, il y a eu des problèmes avec les employés qui ne mettaient pas à jour leurs mots de passe et le personnel qui avait accès à divers programmes dans PAIE, Dofin et Avant Garde. Le Service des TI a mis au point certains tableaux de bord permettant aux responsables de connaître les accès des utilisateurs. Sur le plan opérationnel, un des éléments observés concerne la paie, où des employés du Service modifiaient les dossiers des employés concernant les informations bancaires. Désormais, tous les changements seront répertoriés et vérifiés par le coordonnateur de la paie.
- Une discussion a eu lieu au sujet du Service de vérification interne, où un rapport a été fourni sur les anomalies courantes; un des points concernait la procédure d'appel d'offres qui n'était pas suivie de manière cohérente. Il s'agit d'un problème récurrent à chaque année et il est donc prévu d'organiser régulièrement des réunions avec les directions d'école et les utilisateurs afin de les informer et de les mettre au courant de la politique.
- Il a aussi été question d'un rapport sur le plan de vérification et sur la façon dont le comité de vérification interne travaillera avec les vérificateurs externes pour les aider à préparer les états financiers de 2023-2024.

18.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Le Service des ressources humaines a présenté le plan de dotation au comité, aux fins de consultation.

18.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le commissaire et membre substitut au comité, M. Pietro Mercuri :

- En ce qui concerne le rapport financier relatif aux allocations destinées au milieu défavorisé, on constate une baisse de 2 millions de dollars des recettes provenant de la taxe supplémentaire, car la Ville de Montréal a cessé d'émettre de nouveaux certificats d'évaluation, étant donné que bon nombre de ces évaluations étaient contestées par les propriétaires fonciers. Pour le moment, il n'y a pas de calendrier pour la reprise du traitement des nouveaux certificats d'évaluation.
- Le plan stratégique du Comité pour les trois prochaines années a aussi été abordé. Ce plan implique de mettre à jour la mission et la vision du Comité ainsi que de revoir les valeurs qui soutiennent cette mission et cette vision. En ce qui concerne la mission, le Comité se perçoit comme une organisation pouvant fournir une expertise unique pour la promotion de la réussite scolaire. Quant

à la vision, le Comité se considère comme un employeur de choix au Québec. Les valeurs phares de la stratégie seront notre responsabilité sociale, l'innovation, l'excellence et l'engagement.

- Le CGTSIM a invité deux organisations à participer au système d'achats coopératif, soit Kativik Ilisarniliriniq et l'Association québécoise des écoles indépendantes. Le Comité a également décidé d'accepter la soumission d'Équipement de sécurité universelle comme fournisseur d'uniformes de travail et d'équipement de sécurité dans le cadre du système d'achats coopératif.

19. Rapport des commissaires

Point présenté par le commissaire, M. Jamie Fabian :

- M. Fabian a parlé brièvement de ses préoccupations et de sa déception face à l'antisémitisme au sein de notre ville et les répercussions sur notre communauté juive.

Point présenté par la commissaire, M^{me} Ellie Israel :

M^{me} Israel a rappelé que mai est le Mois du patrimoine juif et qu'il est admirable que la CSEM reconnaisse et célèbre l'apport important des Juifs à la société canadienne.

Point présenté par le commissaire, M. Joseph Lalla :

- Au Centre Mackay, le thème du mois fut récemment la santé physique. Les élèves ont appris beaucoup de choses, notamment ce qu'est la santé physique, pourquoi il est important de faire de l'exercice, les divers types d'exercice, ce que nous pouvons manger pour rester en bonne santé et les différentes catégories d'aliments nutritifs.
- Deux élèves de l'Académie Royal West ont participé à la finale de la 46^e édition de la Super Expo-sciences Hydro-Québec, au Cégep du Vieux-Montréal. Leur projet, *Smart Flow*, est un système intelligent de circulation routière, comme l'a expliqué un des élèves : « Il s'agit en fait d'un feu de circulation intelligent. Au lieu d'allouer la même durée à toutes les directions, le système prend en compte le nombre de voitures circulant dans chaque direction et compare les données fournies, puis donne la priorité au côté où il y a le plus de voitures et au côté parallèle. Une fois le temps de passage écoulé pour ces deux directions, la circulation se fait dans les autres directions ». Ce projet sera réalisé à une intersection à quatre voies en utilisant des capteurs infrarouges pour détecter le nombre de voitures dans chaque direction.
- Jordyn Sugar, auteure-compositrice-interprète ayant fréquenté l'école primaire Edinburgh, a rendu visite à son ancienne école où elle a offert une prestation et pris part au nettoyage de la cour de l'école en compagnie des élèves.
- Omar Aly, élève de 6^e année doué en maths de l'Académie Royal West, a obtenu une note parfaite au plus grand concours de mathématiques en ligne au monde. Il a été le seul à afficher un score parfait parmi les 13 159 participants internationaux dans sa catégorie. C'est le personnel de l'Académie Royal West qui a suggéré à Omar de prendre part à ce concours et qui a acquitté les frais d'inscription.
- L'école primaire Willingdon a organisé une vente de pâtisseries à l'occasion de la Journée de la Terre. L'activité a permis d'amasser 465 \$ pour soutenir la protection de la biodiversité.

Point présenté par le commissaire, M. Agostino Cannavino :

- M. Cannavino a assisté à la cérémonie de remise des diplômes du Centre de technologie Rosemont. C'était une occasion spéciale de voir les diplômés entourés de leur famille et de leurs amis pour célébrer leurs grandes réalisations. Félicitations aux diplômés ainsi qu'à M. John Pavec et son équipe pour l'organisation de ce bel événement.

	<p>Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Rosemarie Federico :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M^{me} Federico a eu le plaisir d'assister à la première Expo-sciences de l'Académie John Caboto. Ce fut un grand succès et M^{me} Federico a été impressionnée de voir ce que les enfants ont accompli. <p>Point présenté par le commissaire, M. Julien Feldman :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. Feldman a exprimé ses sincères condoléances à la famille et aux amis d'Eddy Nolan, concierge retraité de la CSEM. Il a aussi remercié la communauté de l'école primaire Roslyn pour la journée spéciale de commémoration organisée en l'honneur de M. Nolan.
20.	<p><u>Rapport de la réunion du comité exécutif du 26 mars 2024</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Achats regroupés – Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) – Acquisition de casiers scolaires - Octroi de contrat de construction – P-2029-EGR1 – École primaire Roslyn – Projet de réfection du système de chauffage, de la scène hydraulique, des escaliers, des toilettes, des planchers et des portes vitrées
21.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun</p>
22.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 20 h 39.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-04-30-22</u></p>
	<p>Signé à Montréal, _____</p> <p>_____</p> <p>M. Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>